



*Administration communale de
Colmar-Berg*

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 16, alinéa 4 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public, que par arrêtés du 25 et 26 janvier 2024 le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie solidaire a autorisé la SA GOODYEAR OPERATIONS à exploiter

- un élévateur à fourches de la marque LINDE, du type E25L, avec le numéro de construction H21252M06309 (Arrêté No 3A/2023/4536/174)
- un élévateur à fourches de la marque LINDE, du type E25L, avec le numéro de construction H21252M06300 (Arrêté No 3A/2023/4553/174)
- un élévateur à fourches de la marque LINDE, du type E25L, avec le numéro de construction H21252M06313 (Arrêté No 3A/2023/4554/174)
- un élévateur à fourches de la marque LINDE, du type E25L, avec le numéro de construction H21252M06301 (Arrêté No 3A/2023/4555/174)

Le texte des présents arrêtés pourra être consulté au secrétariat communal pendant quarante jours.

Contre ces décisions un recours est ouvert devant le Tribunal Administratif, qui doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de 40 jours par requête signée d'un avocat à la Cour. Dans le même délai un recours gracieux peut être adressé par écrit au Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. Une réclamation peut également être introduite auprès du Médiateur-Ombudsman.

Pour le collège échevinal,
Le bourgmestre, le secrétaire,

Two handwritten signatures in blue ink are visible. The signature on the left is more stylized and appears to be the signature of the mayor (bourgmestre). The signature on the right is more fluid and appears to be the signature of the secretary (secrétaire).

